

Image not found or type unknown



Protéger sa maison contre saisie

Par **MARLOU**, le **21/09/2008** à **17:52**

J'ai crée une s.a.r.l. il y a environ 3 mois et j'ai trouvé un local pour mon activité.
Je vais donc contracter des prêts, signer un bail et surment un moment ou un autre etre caution personnel.
J'ai une maison, je veux impérativement la protéger.
Comment faire?
Merci pour votre aidern Marlou

Par **Visiteur**, le **24/09/2008** à **23:31**

On se porte effectivement souvent caution de son entreprise, dans ce cas, les biens propres sont "engagés".
C'est pourquoi souvent, un entrepreneur opte pour le régime matrimonial de la séparation des biens.
MAIS LES CHOSES ONT EVOLUE et depuis 2003 de nouvelles dispositions existent:
http://www.journaldespme.com/actu_protection_juridique_tpe_pme.htm
<http://www.fiducia-domicile-entrepreneur>